



## Consommation d'énergie, chauffage.

Par **Brunetau**, le **10/07/2008** à **10:33**

Locataires dans une maison de 80m<sup>2</sup> avec chaudière à fioul ayant une consommation énorme due à la non conformité de la chaudière.

Une chaudière à bois transformée avec un brûleur, non isolée posé dans le rez de chaussé qui est aussi un garage et buanderie.

Pour 6 mois de chauffe, la consommation de fioul était plus de 3700 litres pour chauffer une surface de 80m<sup>2</sup>. Le coût étant de plus de 2700 euros !!

Pouvons nous exiger du propriétaire le remplacement de cette chaudière (bricolée) contre une chaudière plus économique et sans perte de chaleur?

Nous nous sommes adressés à l'agence gérant la location, mais n'avons pas recus de réponse claire à notre demande de remplacement de chaudière.

En vous remerciant, Maryse